

QUESTIONS & RÉPONSES

QUELLE EST LA DURÉE DES STAGES ?

Les étudiant·es doivent réaliser 600 heures de stage. Les stages peuvent s'effectuer en mode intensif et à temps plein (35 h modulables par semaine / 15 semaines) ou encore se dérouler à temps partiel (20 h modulables par semaine / 30 semaines).

EST-CE QUE LE STAGE DOIT ÊTRE RÉMUNÉRÉ ?

Le stage n'est pas obligatoirement rémunéré. Cependant, plusieurs milieux de stage vont offrir des compensations (payer les frais de scolarité pour le cours-stage, offrir un montant symbolique, payer les frais de déplacement, etc.)

QUEL EST LE RÔLE DU MILIEU D'ACCUEIL ?

Les stagiaires sont encadré·es par un·e superviseur·e de l'UQAM, et chaque milieu d'accueil désigne une personne répondante. La personne répondante doit effectuer une évaluation à la mi-stage et à la toute fin du processus.

Le ou la superviseur·e contacte le ou la répondant·e durant le stage afin d'échanger sur le cheminement de l'étudiant·e en stage.

Le milieu de stage s'engage à respecter l'entente de stage, soit le projet élaboré en début de stage et co-signé par la personne répondante, le ou la stagiaire, et la direction du programme.

UN BACCALAURÉAT EN ACTION CULTURELLE

Le baccalauréat en action culturelle de la Faculté de communication de l'UQAM forme des professionnels capables de concevoir des actions culturelles et de promouvoir l'accès à la culture.

Il s'inscrit ainsi dans le processus historique de démocratisation de la culture et l'actualise de manière pertinente sur les terrains d'aujourd'hui.

La formation de base est structurée par cinq axes de compétences et connaissances transversales à tout champ ou projet de l'action culturelle : penser l'action culturelle, connaître les acteurs et espaces de l'action, savoir organiser l'action, l'animer et l'évaluer.

Les diplômés œuvrent dans une variété de milieux, comme les services de culture et loisirs des municipalités, les maisons de la culture, les centres culturels et de loisirs, les institutions éducatives (services d'animation socioculturelle), les organisations culturelles, les fondations, musées et centres, les institutions gouvernementales et les organismes communautaires et artistiques.

EN SAVOIR PLUS :

actionculturelle.uqam.ca

OFFRIR UN STAGE :

communication.uqam.ca/stages/offrir-un-stage/



STAGES

INFORMATIONS POUR
LES MILIEUX D'ACCUEIL

LES ÉTUDIANT·ES D'ACTION CULTURELLE EFFECTUENT

DES STAGES DE 600 H

DANS DES MILIEUX DIVERSIFIÉS

Services municipaux, organismes culturels, artistiques ou communautaires, institutions culturelles, centres culturels, maisons de la culture, maisons de jeunes, écoles, cégeps, médias, festivals, événements, etc.

REMPLISSENT DES FONCTIONS CLÉS

Médiation culturelle, agent-es culturel·es, agent-es de développement, chargé-es de projets dans les milieux de la culture, des arts, des loisirs et du communautaire, coordination d'activités ou de programme, organisation d'événements, animation, recherche et évaluation.

ET CONTRIBUENT CONCRÈTEMENT À L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS D'ACCUEILS

Les milieux qui accueillent des stagiaires bénéficient de la présence dynamique, de la formation et de la supervision des étudiant·es du programme. Ceci peut permettre de bonifier une équipe temporairement, de développer des projets, de renouveler des activités et des programmes, de mettre à jour des modes d'évaluation et de fonctionnement, de développer de nouvelles pratiques d'intervention et d'action culturelle, etc.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES STAGES

Les contacts avec les milieux de l'action culturelle, à Montréal, au Québec et ailleurs sont extrêmement précieux pour le programme d'action culturelle et pour l'UQAM.

Ils permettent une expérience des milieux clés, riches en enseignements et potentialités de travail, mais aussi ils permettent au programme de rester nourri, ressource, interpellé par les enjeux, les débats et les pratiques novatrices qui traversent le champ pluriel de l'action culturelle, ainsi que les terrains de la culture.

Objectifs pour les stagiaires :

- **confronter** sa formation universitaire aux impératifs de la réalité, c'est à dire à un milieu de travail concret;
- **vivre** une période de transition entre sa formation scolaire et les contingences du marché du travail, une réelle expérience d'intervention professionnelle intégrée dans un milieu donné tout en profitant du support universitaire;
- **développer** son autonomie professionnelle par la mise en oeuvre de projets et activités;
- **gagner** une expérience et des contacts dans les réseaux de l'action culturelle ici et ailleurs.

OFFRIR UN STAGE

Télécharger et remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante :

communication.uqam.ca/stages/offrir-un-stage/

et le transmettre par courriel à :

communication.stages@uqam.ca.

La Faculté transmet les offres aux étudiants.es par courrier électronique et ceux-ci poursuivront les démarches directement avec le milieu de stage.

Comptez deux jours ouvrables pour que la Faculté achemine l'offre aux étudiants.

Les étudiant·es intéressé·es par l'offre de stage prendront contact directement avec l'organisation. Vous sélectionnez vous-mêmes l'étudiant de votre choix. Vous aurez ensuite à remplir et signer le formulaire d'entente de stage que l'étudiant.e vous apportera. Avec l'accord de l'étudiant.e, un stage peut se poursuivre après la fin de la session, mais ne peut pas, pour des raisons d'assurances, commencer avant le début de la session et peut également dépasser la durée minimale.

Pour que l'expérience du stage soit constructive et positive pour tous, le répondant.e s'engage à offrir à l'étudiant.e un lieu propice pour travailler et un encadrement constant. Le milieu de stage doit s'engager à offrir à tout étudiant.e un milieu libre de harcèlement de quelque sorte que ce soit.